



# F O F I N A N C E S C Ô T E S D ' A R M O R

## Compte rendu CHSDI du 07/04/2011

Présents : M REBEIX, Président du CHSDI,  
DDFIP : M MESA, M TREGARO  
DDPP : M DAREAU,  
DOUANE : M ECOBICHON.  
ACMO : M PARISOT (DDFIP), MME KERENEUR (DDPP),  
Dr DERETZ et MME COLAS (Inspectrice Hygiène et Sécurité)  
FO : M HERVE et DIMECH  
CGT : MMES NORMANT, ANFRAY, M YVET, CARNEC et MICHEL  
Solidarité : MME MENET, M COCAULT, QUELLEC et LE BRICON  
Secrétaire permanent : M PRIGENT  
Secrétaire de séance : DDFIP, adjoint : CGT

Déclarations liminaires de la CGT, Solidaires et FO.

Déclaration du Dr DERETZ

Déclaration intersyndicale des représentants de la Douane.

Réponse :

Pour le Président, il n'a pas la main mise sur les emplois, il reconnaît qu'il y a de la pression sur les agents du fait des effectifs. Mais la Direction apporte son soutien technique. Son action reste toutefois limitée à cause de l'allocation d'emploi de plus en plus réduite.

Pour le Président, les emplois qui ne sont pas remplacés sont pour la plupart transformés (passage de C en B par exemple).

Pour ce qui est de la réforme de l'action sociale et de sa régionalisation, FO est beaucoup trop pessimiste et n'a pas compris la réforme.

En ce qui concerne les risques psychosociaux, le DR DERETZ se sent seule face au stress des agents. Elle a l'impression d'être peu écoutée et pas entendue. Le constat est le même de la part de ces confrères généralistes. Elle a fait des courriers d'alertes à la DDFIP, à ce jour sans réponses. Elle constate une déferlante de stress au travail. Il y a une lassitude du médecin de prévention.

Réponse de M ECOBICHON à la déclaration intersyndicale.

Pour ce qui est des délais de la réponse du directeur, il ne sait pas.

Pour le dialogue social, il a été respecté, même s'il y a forcément des regrets.

L'avenir de la Douane se situe dans les grosses unités et cela se fait dans le cadre d'une restructuration nationale.

En ce qui concerne la présence l'ACMO de la Douane, le Directeur pense qu'il n'est pas nécessaire d'être à deux dans ce genre de réunion.

Il y a maintien des emplois sur Saint-Brieuc.

Pour FO, il existe une note DI qui entérine la diminution des emplois sur Saint-Brieuc. Aux provocations verbales du Directeur s'ajoute le stress des agents et comme le dialogue n'est pas possible avec lui, on a pris la décision de s'adresser à un niveau compétent.

Une demande de FO et de la CGT est faite pour obtenir la lettre de mission de l'ACMO de la Douane.

Pour le Dr DERETZ, les agents de la Douane vont mal (troubles du sommeil, fatigue, etc...), leur charge de travail augmente mais ils manquent de reconnaissance.

Ils ont de bonnes relations avec leur hiérarchie proche, les collègues et les usagers. En revanche, elles sont très conflictuelles avec la hiérarchie régionale et inter régionale.

Avec le rythme de travail décalé, le risque routier et le manque de vigilance, la situation devient très préoccupante.

Pour M ECOBICHON les règles sur les rythmes de travail sont respectées. Cela tout le monde en convient, mais l'accumulation des risques crée un danger potentiel non négligeable d'autant que des agents sont armés.

**L'intersyndicale demande donc au CHS de saisir l'inspection du travail.**

Puis il est passé à l'ordre du jour.

**1) Approbation du dernier Procès-Verbal.**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Bilan fin d'année 2010 et compte rendu du groupe de travail du 24/02 sur le suivi des rapports de visite, les registres hygiène et sécurité.**

Sur le bilan de l'année 2010.

Pas d'observation.

Fiches hygiène et sécurité.

Lannion CFP : Pour le parking, les lampes vont être remplacées. Pour le stationnement, il est demandé de faire preuve de civisme dans un premier temps.

Saint-Brieuc Abbé Garnier : Aménagement de la sortie, il est proposé de rendre la sortie obligatoire vers la droite (pose de panneaux directionnels) et de prendre contact avec les services municipaux pour organiser un plan de circulation et/ou supprimer un ou deux emplacements de parking.

Dinan suite à la fiche de retrait : il est demandé que les alertes météorologiques soient communiquées aux agents et prises en comptes par toutes les directions dans le cadre du DUERP.

Douane : les agents vont faire le stage sur les risques routiers.

Exercices d'évacuations et sécurité incendie :

DDFIP : ils ont été réalisés.

DDPP : non réalisés, du fait de plusieurs services, difficultés pour fixer un jour.

Douane : rapport non transmis.

Visite du site de Plancoët par Mme COLAS.

Des contacts ont été pris avec la mairie.

Pour les formations, on constate qu'il y a un manque de communication aux agents dans toutes les directions.

**3) Examen du questionnaire du CHSM**

On constate que dans la note d'orientation 2011, il n'y aura à l'avenir qu'un point de consultation médicale départemental.

**On tient à rappeler que ce n'est pas le Dr DERETZ qui convoque les agents en consultation, mais l'Administration.**

Le Dr DERETZ et le CHS constatent qu'ils ne sont pas informés des accidents de travail. Que le DR

n'est pas informé des longs arrêts de travail.

Une nouvelle assistante sociale contractuelle a pris ses fonctions le 01/04/2011.

#### **4) Communication des projets immobiliers 2011.**

DDPP : rien de nouveau.

Douane : aucun travaux.

DDFIP :

Lannion Trésorerie : 180000 euros de crédits réservés. On est à la consultation et au lancement d'appel d'offres dès que la délégation des crédits aura été signée par l'Administration Centrale.

Plancoët trésorerie : Les travaux se feront à l'initiative de la commune propriétaire des locaux, il s'agit d'une réorganisation générale du bâtiment et des services. Une somme de 15 000 euros a été allouée par l'Administration Centrale.

Une réunion de la commission immobilière sur place, avec les différentes parties est prévue.

Saint-Brieuc le bateau : Une allocation d'environ 600 000 euros pour une réorganisation et réaménagement des locaux avait été demandée. Il est prévu d'y affecter la Paierie Départementale. L'Administration Centrale n'a accordé que 100 000 euros correspondant à la réaffectation du logement de fonction, donc bien insuffisant.

Il faut donc redéfinir le périmètre de l'opération.

Il est évoqué le cas d'Etables. Le DDFIP indique qu'elle avait demandé des crédits prioritaires mais que la Centrale avait refusé.

#### **5) Présentation de la note d'orientations 2011 et choix des actions retenues pour l'année 2011, groupe de travail du 29/03/2011.**

Présentation par le Président.

Renforcement de la médecine de prévention.

**Un site de visite par département, quel renforcement !!!**

Mise à jour des DTA (Diagnostic Technique Amiante) et du plan de prévention.

Refonte des documents de reconnaissances des accidents de travail et des risques professionnels.

Mise en place d'un cahier de suivi des décisions du CHS.

Le budget départemental est de 135 982 euros, seuls 124 334 euros ont été distribués (environ 95%) et il semble qu'avec les restrictions budgétaires, on n'aura pas plus que ce qui a été distribué.

#### **6) Point sur la mise en place du document unique (calendrier de présentation du document unique).**

DDFIP :

1 site n'a pas répondu

le 30/03/2011 un groupe de travail s'est réuni. Le 10/05/2011 un autre est prévu pour affiner les risques en commençant par les risques psychosociaux.

Un planning sera également défini à ce moment là.

Une présentation du DUERP est prévue en fin d'année.

Douane : le DU n'a toujours pas été présenté au CTP mais une réévaluation des risques est en cours.

DDPP : Il n'y avait pas de CTP jusqu'à ce jour, il vient d'être créé. Il sera donc présenté prochainement en CTP.

Le CHS demande qu'un suivi du PAP (Plan d'Action et de Prévention) soit fait régulièrement en séance plénière.

**7) Demande d'une action d'information sur les risques psychosociaux et la souffrance au travail par la Fédération Solidaires Finances.**

Solidaires souhaite la mise en place d'une journée départementale pour les agents des finances sur les risques psychosociaux.

Le Président et l'Administration ne sont pas enthousiastes, mais un groupe de travail étudiera la possibilité d'une information des agents.

Il est à noter qu'une formation des cadres nouvellement nommés existe et qu'elle sera étendue à l'ensemble des cadres.

**8) Questions diverses.**

Rappel est fait d'obtenir de la part de l'Administration, la lettre de mission des ACMO pour ceux qui ne l'ont pas encore fournie.

**Force Ouvrière demande :**  
**l'amélioration des conditions de travail, qu'elles soient matérielles ou humaines,**  
**la prise en charge du stress des agents,**  
**la fin des suppressions d'emplois,**  
**la prise en charge psychosociale de chaque agent avant qu'il y ait un accident,**  
**l'arrêt de toutes les réformes telles qu'elles sont menées,**  
**l'abrogation de la loi sur la mobilité,**  
**l'abrogation de la loi sur les retraites,**  
**la fin de la RGPP.**

**Rappel :**

Il est demandé aux collègues qui rencontrent des difficultés liées à l'hygiène et à la sécurité de remplir le cahier CHS qui est maintenant informatisé. Il est accessible par le site départemental ULYSSE 22, dans la rubrique les agents, santé et sécurité au travail, registre Hygiène et Sécurité :

DDFIP 22 : [http://dfp220.intranet.dgfip/vie-pratique/sante\\_securite/registre.htm](http://dfp220.intranet.dgfip/vie-pratique/sante_securite/registre.htm)

Douanes : registre hygiène et sécurité manuel.

Transmettez ensuite une copie avec la réponse du chef de service à votre représentant au CHS soit :

Bruno HERVE (titulaire) : [bruno.herve@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bruno.herve@dgfip.finances.gouv.fr)

Christophe DIMECH (suppléant) : [christophe.dimech@douane.finances.gouv.fr](mailto:christophe.dimech@douane.finances.gouv.fr)

et une copie dans la boîte de FO-DGFIP :

FO DGFIP : [fo.022@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.022@dgfip.finances.gouv.fr)

adresse du site FO DGFIP 22 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>